



CE QUE VEULENT SARKOZY ET LE MINISTERE

- Casser les établissements publics de recherche (EPST) comme le CNRS et l'INSERM pour les réduire à des agences d'objectifs bien contrôlées par le ministère
- Diminuer le financement récurrent des équipes et le remplacer par des contrats à 2-3 ans, sur des thèmes imposés par l'ANR (agence nationale de la recherche), et sélectionnés sur des critères qui excluent les champs émergents et les recherches qui ne sont pas rapidement « valorisables ».
- Réduire le nombre de chercheurs et de personnels de la recherche (ITA et IATOS). **Le statut de chercheur titulaire est ouvertement menacé.**
- Augmenter le nombre de chercheurs et d'ITA et IATOS sur CDD.
- Individualiser les rémunérations, pour réduire globalement le coût du travail, en attribuant des primes ou des compléments de salaires au mérite.
- Renforcer les pouvoirs mandarinaux, en éliminant ou affaiblissant les instances représentatives (Comité National du CNRS, CNU, Commissions de spécialistes et conseil scientifique des universités).

CE QUE LA CGT CONSIDERE COMME NECESSAIRE

- Maintenir et renforcer les prérogatives des EPST dans l'évaluation et le financement des laboratoires, notamment les UMR.
- Augmenter les financements récurrents attribués par les EPST en leur transférant une grande partie des moyens actuellement distribués par l'ANR. **Supprimer l'ANR.**
- L'évaluation des laboratoires et des personnels de recherche doit être effectuée par les instances représentatives élues des institutions concernées (CNRS, Universités). Il faut revenir à des critères d'évaluation prenant en compte la qualité, l'intérêt de la démarche et les enjeux scientifiques. L'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) doit être supprimée.
- Mettre en place pour les ITA et IATOS une évaluation de leur qualification par des pairs choisis par les communautés concernées.
- Recruter TOUS les personnels de la recherche sur emplois statutaires.
- Revaloriser les rémunérations pour toutes les catégories
- Abroger la LRU (loi du 10 août sur les universités) qui remet en cause la qualité de l'enseignement supérieur.

Il faut arrêter cette évolution.

Il faut mettre un terme à la politique qui est menée par le gouvernement.